

## CPN en charge de la spécialité du DUT Réseaux et télécommunications (R&T)

### Document complémentaire au PPN Préconisations d'organisation du DUT en année spéciale

*L' « année spéciale » est un aménagement de la scolarité du DUT prévu à l'article D612-32 (notamment en son alinea 2) du code de l'éducation. Elle permet à un étudiant ayant suivi au moins deux années d'enseignement supérieur d'effectuer sa formation DUT en deux semestres à temps plein ; les modalités d'admission à la formation sont fixées par les dispositions de l'arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT (notamment ses articles 3 et 5). La validation de ces deux semestres emporte l'obtention du diplôme universitaire de technologie. Le présent document constitue des préconisations.*

### Préconisations de la CPN

Compte tenu de cette évolution de l'année spéciale, la CPN en charge de R&T établit une préconisation *a minima*. Lorsqu'un département R&T envisage l'ouverture d'une formation par année spéciale, la CPN souhaite que le projet lui soit présenté afin de vérifier avec le département que les modalités choisies servent effectivement les objectifs de la formation R&T.

#### i. Accueil

Le public visé par l'année spéciale est celui défini par l'article D612-32 précité du code de l'éducation : des étudiants ayant suivi un enseignement supérieur de 2 ans qu'ils souhaitent compléter par une formation technologique courte.

L'accès se fait par sélection sur dossier. Un entretien est conseillé pour vérifier que la formation proposée est cohérente avec le projet de l'étudiant.

#### ii. Organisation de la formation

La formation en année spéciale est organisée en 2 semestres. Sa durée est de 800 heures minimum et 900 heures maximum.

Elle est composée prioritairement de modules du cœur de compétence, pour permettre la professionnalisation vers le R&T ; le volume horaire de ces modules est adapté pour prendre en compte les acquis des étudiants. Ces modules sont issus des parcours de première année et seconde année de formation initiale.

Elle comprend un stage de 10 semaines minimum.

L'ensemble de ces modules est regroupé en 2 unités d'enseignement à chaque semestre.